

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 16 juin 2004

M. Jean-Noël Vallière (B. Sc. Écon.), Président de l'audience
M. Michel Hardy (B.Sc.A., MBA), régisseur
M. François Tanguay, régisseur
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Att. M^{re} Anne Mailfait, Secrétaire adjoint de la Régie

Re: Dossier RDÉ R-3519-2003. Phase 2.
Budget 2004 et ajustements au *Plan global d'efficacité énergétique 2003-2006*
d'Hydro-Québec Distribution.
Confirmation de la participation de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association*
québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) à l'audience du 17
juin 2004.

Monsieur le Président de l'audience,
Messieurs les régisseurs,
Madame le Secrétaire adjoint de la Régie,

Il nous fait plaisir de confirmer la participation de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de
l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* à l'audience
du 17 juin 2004 en phase 2 du présent dossier.

Pour des raisons pragmatiques et de complémentarité logique, nous invitons la Régie de
l'énergie à traiter d'abord, au cours de cette audience, des questions relatives à la mise en
place du groupe de travail. Nos représentations à ce sujet devraient être d'environ 15-20
minutes. Afin de faciliter le déroulement de l'audience, nous inviterions Hydro-Québec à

préciser sa position sur les questions mentionnées à notre lettre du 14 juin 2004 et à prévoir la date où seront déposés les documents de base qui serviront au groupe de travail, incluant ceux précisés à nos questions SÉ-AQLPA-3-1 et SÉ-AQLPA-3-3 du 9 décembre 2003 au Distributeur, reproduites en annexe.

Nous suggérons de tenir par la suite les *voir-dire* éventuels sur la reconnaissance des experts des différentes parties. Nous remercions notre Confrère, M^{re} Jean-Olivier Tremblay, de nous avoir verbalement fait part hier par téléphone de certains des éléments de ses représentations. Nous souhaiterions à ce sujet qu'Hydro-Québec précise sa position sur la reconnaissance du statut de la totalité des experts des parties en phase 2 du présent dossier. Si des voir-dire sont requis sur la reconnaissance des experts, nous y présenterons une preuve et ferons des représentations dont la durée dépendra de la nature des représentations qui auront elles-mêmes été faites par Hydro-Québec sur ces questions.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Président de l'audience, Messieurs les régisseurs, Madame le Secrétaire adjoint de la Régie, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*.

c.c. Le Distributeur et les intervenants.

ANNEXE
DEMANDES DE RENSEIGNEMENT SÉ-AQLPA-3-1 ET SÉ-AQLPA-3-1
DU 9 DÉCEMBRE 2003

Demande de renseignement SÉ-AQLPA-3-1

Question: Veuillez déposer au présent dossier les rapports d'évaluation du potentiel d'efficacité énergétique de chacun des marchés. (Il s'agit des rapports de Technosim, Genivel-BPR et CIMA qui furent déposés au dossier R-3473-2001 sous les cotes HQD-2, Documents 9 à 14 en y incorporant toute mise à jour ou modification).

Demande de renseignement SÉ-AQLPA-3-3

Contexte: Au dossier R-3473-2001, des listes des mesures qui ont été examinées aux fins de déterminer le potentiel ont été déposées tardivement en audience, puis certaines pièces furent remplacées ou complétées. Des erreurs furent ensuite signalées et donnèrent lieu à d'autres corrections. Il est souhaitable de disposer au présent dossier d'une version de cet ensemble de pièces incluant toutes corrections et mises à jour.

Question: Veuillez déposer sous forme de tableaux, au présent dossier, les listes des mesures qui ont été examinées aux fins de déterminer le potentiel.

Veuillez faire un tableau distinct pour chacun des marchés suivants:

- Résidentiel (chauffage tout électrique).
- Résidentiel (chauffage bi-énergie avec gaz).
- Résidentiel (chauffage bi-énergie avec mazout).
- Résidentiel (eau chaude).
- Résidentiel (climatisation, piscine).
- Résidentiel (électroménagers, éclairage).
- Résidentiel (autres).
- CI (chauffage)
- CI (éclairage)
- CI (autres)
- Grandes entreprises (en général).
- Grandes entreprises (papétières).

Veillez dans chaque tableau classer ces mesures selon leur coût.

Veillez dans chaque tableau et pour chaque mesure spécifier:

- a) Un numéro (pour identifier la mesure),
- b) son coût unitaire (total ou marginal selon le cas),
- c) le gain unitaire moyen (en kWh),
- d) la période de retour sur l'investissement (en années),
- e) le potentiel (en GWh), et
- f) le potentiel cumulé de la liste de mesures (GWh).
- g) **Spécifier aussi, dans chaque tableau et pour chaque mesure, sa durée de vie.**

Si possible, veuillez fournir ces tableaux en format Excel.
